

Administration communale de Saint-Josse-ten-Noode  
Règlement communal « Primes pour l'embellissement des devantures commerciales situées sur le territoire de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode »  
**Engagement de remboursement de la prime communale indûment perçue<sup>1</sup>**

Je, soussigné(e)

Madame      Mademoiselle      Monsieur<sup>2</sup>

Nom<sup>3</sup> .....

Prénom<sup>3</sup> .....

Adresse<sup>3</sup> .....

Représentant de la Société .....

Dont le siège social est sis .....

Adresse de l'immeuble faisant l'objet de la demande de prime .....

.....

- › m'engage à rembourser la prime perçue de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode, augmentée de 5%, et ce dans les 30 jours calendrier de la date d'envoi de la demande de remboursement, si l'octroi de la prime a été basé sur une déclaration inexacte ou incomplète ;
- › m'engage à rembourser la prime perçue de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode, et ce dans les 30 jours calendrier de la date d'envoi de la demande de remboursement, si les travaux prévus n'ont pas été réalisés ou si ils n'ont pas été réalisés conformément au projet introduit et ayant reçu un avis favorable ;
- › m'engage à rembourser la différence entre le montant provisoire et le montant définitif de prime, si celui-ci est inférieur à celui-là, et ce dans les 30 jours calendrier de la date d'envoi de la demande de remboursement.

Fait à ....., le .....

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

---

1Un engagement à remplir par prime demandée

2Entourer la bonne mention

3Compléter en lettres majuscules